

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 26 MARS 2024

### DÉLIBÉRATION N° B.2024-21 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PROJET D'ITINÉRAIRE ET DE RESIDENCES POUR VALORISER LA LAINE LOCALE

Date de la convocation  
19/03/24.

Le 26 mars 2024 à 14h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Felletin (23), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	X				
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène	X				
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise		MH MICHON	x		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

#### Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe					
CORNELISSEN Jacqueline	X				
PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	x		
23 DEFEMME Catherine			x		
MARTIN Valéry			X		
87 LARDY Brigitte					
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	1	1		2	4

#### Collège Intercommunal et Communal

##### Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	x				
VMM SAVIGNAC Sylvie		P. BRUGERE	X		
CGS NICOUX Renée	X				
PV BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3	1		4	4

##### Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19 BOUDIN Olga					
HORNEBECK Catherine		B. POUYAUD	x		
MIGNAUT Thomas					
POUYAUD Bernard	x				
23 MAGRIT Gilles					
MOUNAUD Patrick		G. SALVIAT	x		
SALVIAT Gérard	x				
87 LAHAYE Françoise	x				
TOTAL = 8 x 1 voix chacun	3	2		5	5
TOTAL EPCI et communes	6	3		9	9

#### Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)  
Monsieur Guillaume RODIER (Responsable du pôle Gestion de l'Espace)  
Monsieur Olivier HUET (Responsable administratif)  
Madame Véronique GIESSLER (Assistante de direction)

## **CODE PROJET : 1314 Agroécologie**

### **Charte de Parc 2018-2033 :**

#### **Axe 1 – Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale**

**Orientation 1 : Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces**

**Mesure 4 : Restaurer ou conforter les continuités écologiques**

#### **Axe 2 : Millevaches, territoire en transition – Valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement**

**Orientation 5 : Stimuler la production et la valorisation des ressources locales**

**Mesure 21 : Développer et promouvoir une agriculture alliant viabilité économique et respect de l'environnement**

### **Hors contrat de Parc 2023-2026**

#### **Le rapporteur, Renée NICOUX, expose :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en Limousin ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°C.2023-10 en date du 11 avril 2023 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2023-2026 ;

Vu la délibération n°2023.1018.SP en date du 12 juin 2023 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2023-2026 ;

Vu la délibération n°C.2021-18 du Comité syndical du 14 septembre 2021 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

Considérant :

- La Charte 2018-2033 et notamment l'axe 2 et les mesures 16, 20, et 35
- La stratégie agricole du Syndicat Mixte de Gestion du Parc, par son axe « agroécologie »
- Les missions agricoles et culturelles du Syndicat Mixte de Gestion du Parc (mission accompagnement de projets culturels et valorisation des produits).

#### **Contexte :**

---

Le PNR est en lien depuis 2023 avec le Laboratoire d'Arts Textiles basé à Felletin, pour un projet d'itinérance de fermes en fermes sur le sujet de la laine.

Le Laboratoire d'Arts Textiles est une association créée en 2021 dans le sud de la Creuse. Elle regroupe des artisanes, artistes et chercheuses majoritairement installées sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNR ML). L'objectif de cette association est de « créer des contextes de circulations des savoir-faire textiles, tant théoriques que pratiques et de les valoriser lors de temps de recherche, de formation, d'expérimentation et de création ». L'articulation du projet avec plusieurs orientations et mesures de la Charte du Parc, a légitimement conduit à une sollicitation de partenariat officiel entre l'association et le PNR ML en ce début d'année 2024.

Ce projet « Laines voisines de la montagne limousine » proposera 1) une itinérance sur le plateau de Millevaches au plus près des producteurs ovins et 2) la confection d'un ouvrage collectif via l'action « Feutrons, feutrons la laine des moutons » (tapis feutré en laine du territoire). L'objectif de ce projet est de mettre en valeur la filière laine du territoire, souligner les dynamiques et initiatives déjà présentes, et ouvrir les discussions sur la laine en tant que ressource à part entière et non plus déchet.

Le descriptif du projet est joint en annexe.

Le « Laboratoire » a déjà contacté plusieurs structures du territoire qui se sont proposées comme partenaires. C'est le cas de Cadet Roussel, La Broussaille, la Cité internationale de la Tapisserie d'Aubusson, la Bascule, l'Association d'Entraide du Plateau (Peyrelevalde), l'EHPAD de Royère-de-Vassivière.

Ce projet a également reçu le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, via l'appel à projets « Création Coopération Territoire » offrant un partenariat complémentaire avec la DRAC, Lainamac, la ferme de Lachaud et Quartier Rouge.

Le Laboratoire d'Arts Textiles souhaiterait que le PNR soit partenaire du projet. Le partenariat correspond à deux éléments :

- une animation lors de l'un des ateliers prévus, pour présenter le travail mené sur la filière laine, et les avancées au sujet de la marque Valeurs Parc.
- une contribution financière (subvention exceptionnelle) afin de participer à l'équilibre du budget prévisionnel du projet présenté ci-après.

Le budget prévisionnel de l'action d'itinérance « Laines Voisines de la Montagne Limousine » :

DEPENSES		RECETTES	
Rémunération bourses de résidence pour 2 semaines (580€/artiste/semaine pour 7 artistes)	8 120	AAP coopération création / Région Nouvelle-Aquitaine	13 500
Défraiement transport	1 000	<b>Collectivités</b> : CC Creuse Grand Sud, Communes concernées, Départements, PNR	3 300
Frais production/achats matière première et matériel	3 500	Aides au projet DRAC Nouvelle-Aquitaine	4 000
Fonctionnement Laboratoire Arts Textiles	1 000	Ressources propres	1 090
Documentation / frais de communication	1 420	Autres ressources	600
Organisation expos/sortie de résidence / post production	2 550		
Coordination de projet	1 000		
Intervention de Marie-France Houdart et/ou Marion Albert (autres invités)	1 250		
Prises de vues et traitement photos	850		
Charges des lieux de résidence	1 200		
Nourriture résidences	600		
<b>TOTAL</b>	<b>22 490 €</b>		<b>22 490 €</b>

Budget prévisionnel de l'action de création d'un tapis « Feutrons, feutrons la laine des moutons » :

DEPENSES		RECETTES	
Rémunérations	4 580	Cadet Roussel	750
Ingénierie de projet	650	La Broussaille	780
Frais matériel	580	DMNAD La Souterraine	1 500
Frais de communication	350	EHPAD Royère-de-Vassivière	550
Frais de nourriture / déplacements	450	AEP Peyrelevalde	300
Prises de vues, traitement d'images	670	DRAC Nouvelle-Aquitaine	4 000
Frais de fonctionnement	500	<b>Collectivités</b> : Département, Communes, PNR	850
Fond documentaire	200		
Investissement matériel	750		
<b>TOTAL</b>	<b>8 730 €</b>		<b>8 730 €</b>

## Relation avec les actions du Parc

Ce projet correspond à plusieurs missions portées par le Parc :

- Culturel :
  - Le projet proposé par le Laboratoire d'Arts Textiles permettra de sensibiliser les habitants et les exploitants à la ressource « laine » et aux savoir-faire de sa transformation par le biais d'atelier de pratiques participatives apportant ainsi un autre médium de sensibilisation à ce matériau que ceux pouvant être développés par le Parc.
  - Le projet répond à l'objectif de la Charte de développer des projets culturels territoriaux en lien avec les atouts patrimoniaux (Mesure 35 ; partager l'accès à la culture et faciliter la création).
  - Le projet va dans le sens de l'objectif de développer la sensibilité des habitants aux richesses de leur territoire (Mesure 16 : enrichir et partager la connaissance du patrimoine culturel) en proposant une approche différente du travail de la laine et une sensibilisation directement dans les exploitations agricoles.
  
- Valorisation des produits locaux, et soutien aux filières du territoire :
  - Le Parc est engagé dans le soutien aux initiatives visant à mettre en valeur les produits issus de la laine locale,
  - Il participe au développement et à la structuration de la filière via : le projet régional « Cluster Laine », le projet Massif-Central, les rencontres nationales (collectif Tricolor et réflexions Fédération Nationale des PNR),
  - Le développement d'une marque Valeurs Parc sur ce produit, les artisans et éleveurs qui le transforme.
  - Cela répond aux objectifs de la charte mesure 20 et 21 : « relocaliser la transformation, distribution, consommation des produits agricoles », et « développer et promouvoir une agriculture alliant viabilité économique et respect de l'environnement »

Par la cohérence avec les projets portés au sein du PNR, une subvention exceptionnelle pourrait être attribuée à ce projet, dans la limite de 1500 € sur présentation du plan de financement final.

## Proposition :

---

Il est proposé aux membres du bureau :

- de valider le partenariat du PNR ML au projet « Laines voisines de la montagne limousine » ;
- de valider une animation du PNR ML autour de la Marque Valeurs Parc ;
- de valider le versement d'une subvention à l'association Laboratoire d'Arts Textiles à la faveur du projet sus-cité dans la limite de 1500 € ;
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - prendre toute décision concernant cette opération ;
  
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

## LE BUREAU SYNDICAL,

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,  
**Au vu des visas et considérants,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- de valider le partenariat du PNR ML au projet « Laines voisines de la montagne limousine » ;
- de valider une animation du PNR ML autour de la Marque Valeurs Parc ;
- de valider le versement d'une subvention à l'association Laboratoire d'Arts Textiles à la faveur du projet sus-cité dans la limite de 1500 € ;
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - prendre toute décision concernant cette opération ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	3	6		
Départemental = 6	2	1	2			4
Communes = 8	1	3	5	5		
EPCI = 4	1	3	4	4		
TOTAL = 24		9	14	15		4

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité le 02.04.24 Et qu'elle a été affichée le 02.04.24

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Pour Extrait certifié conforme  
Le Président, Philippe BRUGERE



**REÇU LE**  
**02 AVR. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**



**Tapis feutrés en laines de la montagne limousine**  
été-automne 2023, Laboratoire d'arts textile et cie



Le Laboratoire d'arts textile est une association créée en 2021, regroupant des artisanes, artistes, chercheuses, majoritairement des femmes, indépendantes et basées sur le territoire sud creusois. Le but de notre association est de créer des contextes de circulation des savoir-faire textiles, tant théoriques que pratiques et de les valoriser à l'occasion de temps de recherches, d'auto-formation, d'expérimentation et de création.

Nous nous inscrivons aussi dans des sujets d'économie circulaire en valorisant des matières produites localement, pour le projet ici présenté, celles de la filière laine locale.

Par ce projet, nous souhaitons soutenir l'organisation et la mise en place d'une filière de valorisation, de production et de distribution de la laine des éleveurs du territoire. Notre bibliothèque de savoir-faire, les ateliers tout public et les tables rondes construits en coopérations avec des acteurs locaux participent à cet objectif.

Notre association et ses activités se trouve au cœur de la montagne limousine, territoire historique d'élevage ovin et de pastoralisme. L'art et la tradition de la tapisserie d'Aubusson-Felletin, dans la Région de la Marche, se perpétue depuis plus de cinq siècles. Le sud de la Creuse compte ainsi parmi les territoires textiles français qui perdure encore aujourd'hui et qui ne s'est jamais arrêté. Et cela malgré les délocalisations d'industries à l'origine de nombreuses pertes de savoir-faire sur l'ensemble du territoire français. Au cours du XXe siècle, la filière laine s'est standardisée au profit de la laine mérinos provenant principalement d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Chine.

Sélectionné pour la finesse de sa laine, ces pays se sont spécialisés dans l'élevage à très grande échelle de cette race de moutons. Ne correspondant pas aux critères de sélection, les autres laines ont été petit à petit écartées du processus de valorisation. Seules les filatures qui travaillent « à façon » sont aujourd'hui capables de répondre à des demandes de transformation de laines locales, souvent en très petites quantités. De ce fait, les tapis et tapisseries d'Aubusson sont aujourd'hui réalisés en laine mérinos d'Australie et Nouvelle Zélande.

Avec ce projet, nous nous intéresserons à l'histoire pay-sanne du limousin et aux savoir-faire ancestraux liés au travail de la laine. Nous voulons encrer cette recherche en refaisant le lien entre cette matière première produite localement et une création collective porteuse de cette histoire à travers la réalisation de tapis feutrés.

La montagne limousine compte de nombreuses fermes et élevages ovins. Chaque année, nous faisons le constat que la plupart de nos voisins.es éleveur.ses se retrouvent encombrés de la laine de leurs brebis. Ne sachant pas quoi en faire, elle est au mieux utilisé comme paillage sur des terres agricoles ou potager voisins, au pire, elle part au feu ou au fumier. Il y a encore cinquante ans, les laines des nombreuses races de moutons élevés en France étaient des matières premières précieuses et utile à de nombreux usages. Elles sont aujourd'hui considérées comme un sous-produit agricole. La tonte, obligatoire au moins une fois par an pour le bien être des moutons, est devenue plus coûteuse aux éleveurs.éleveuses que le prix potentiel de la toison.





La présence sur notre territoire de l'ensemble de la filière matière première, des entreprises liées à sa transformation et des savoir-faire qui en découlent est une richesse que nous voulons mettre en valeur. Nous souhaitons de cette manière soutenir la dynamique des différentes initiatives déjà existantes pour la valorisation des laines limousines : Lainamac, le réseau Laines locales en Limousin, des initiatives individuelles ou collectives d'éleveuses qui font déjà transformer la laine de leur cheptel.

Nous pouvons noter la présence de cinq races de moutons sur le territoire : la Limousine, La Charollaise, l'île de France, les croisements Limousine/Suffolk, Texel/Charollais/Suffolk (recentement Lainamac). Dans ce projet nous nous intéresserons à la laine de race Limousine car elle est particulièrement reconnue pour ses qualités de feutrage.

Trier, laver, carder, disposer, rouler, ficeler, feutrer, foulonner, nous souhaitons éprouver toutes les étapes de transformations et proposer aux publics de s'impliquer avec nous dans l'ensemble de ce processus. Nous voulons inviter les éleveuses, ainsi que les habitantes du territoire ou les touristes de passage pour la période estivale, à faire l'expérience de recevoir cette laine comme une ressource et non plus seulement comme un déchet encombrant. Nous envisageons ce projet comme une occasion d'ouvrir les discussions autour des problématiques des laines locales et ainsi favoriser la rencontre entre différentes actrices de la filière laine locale et des éleveuses qui souhaiteraient démarrer une activité de valorisation de la laine de leurs moutons.



Nous envisageons ce projet comme le premier temps d'un soutien aux éleveurs.éleveuses qui pourrait se pérenniser par la suite par l'achat et la valorisation régulière de leur laine par exemple.

La confection d'un tapis feutré est un ouvrage collectif ce qui nous permettra de mêler création, partage d'expérience et apprentissage de techniques traditionnelles. Nous emprunterons à l'artisanat traditionnel d'Asie Centrale (Kirghizistan) les techniques de foulonnage aux pieds. Ce travail nécessite des gestes répétitifs et chorégraphiés impliquant les corps tout entiers.

Nous avons déjà tissé des liens avec la Ferme de Lachaud ainsi qu'avec la Bergerie de Marina à Gentioux, qui sont enthousiastes à l'idée de suivre et participer au développement de ce projet.

Les associations Cadet Roussel et La Renouée seront partenaires pour la mise en place des ateliers tout public.

Nous avons sollicité le soutien de l'association Lainamac, de Quartier Rouge, de la Communauté des Communes Creuse Grand Sud. Nous sommes aussi en lien avec la DRAC et la Région Nouvelle Aquitaine.

## *Programme prévisionnel*

*mi juin*

- participation à la tonte et apprentissage de la technique de trier des toisons à La Bergerie de Marina et à la ferme de Lachaud.

*juillet*

- premier cycle d'ateliers tout public (environ 20 pers par ateliers) co-organisés avec l'association Cadet Roussel et la Renouée, 3 demies-journées :

- visite à la ferme, observation des toisons sélectionnées, cueillette de genêt et noisetier pour la fabrication d'outils nécessaires à la fabrication du tapis et plantes tinctoriales pour teindre la laine. Animé par Clara Salomon et Anna Gianferrari

- lavage de la laine dans le lavoir de Faux la Montagne et partage de récits liés à la laine, et au travail des femmes en Limousin, en présence de Marion Albert (artiste-chercheuse autour des problématiques liées à l'eau) et Marie France Houdart (anthropologue spécialiste entre autres des pratiques dites « féminines » et des fontaines en Limousins).

- atelier de teinture végétale et fabrication des outils nécessaires à la fabrication du tapis (fouets en genêt, raquette et arc en noisetier). Animé par Clara Salomon et Anna Gianferrari

*28 août - 1er septembre :*

- première période de résidence à la Ferme de Lachaud : recherches sur la technique du feutrage, les techniques de motifs et traitement de la couleur par teinture végétale avec 6 artistes invitées par le laboratoire d'arts textiles :

Aëla Cabel, Rémi Marilleau, Natacha Sansoz, Lucie Damiand, Wiebke Aumann, Clara Salomon et Anna Gianferrari.

- événement festif ouvert au public (à la grange de Lachaud) : exposition de sortie de résidence, présentation des ateliers menés en juillet à Faux-la-Montagne et table ronde où seront conviés :

Lainamac, la Cité de la tapisserie d'Aubusson, les éleveuses locales, Marie France Houdart, le groupement pastoral, Les Bergères s'ennèlent, Wiebke Aumann du collectif des Marchandes de tapis, Marie-Thérèse Chaupin de l'Atelier laines d'Europe, Natacha Sansoz.

**septembre :**

- deuxième cycles d'ateliers tout public (environ 20 pers par ateliers) co-organisés avec les associations Cadet Roussel et la Renouée, 2 demi-journées :

- teinture végétale, dessin et fabrication du tapis en laine feutrée qui sera offert à l'espace de vie collective de l'association Cadet Roussel à Faux la Montagne. Animé par Clara Salomon et Anna Gianferrari

23-28 octobre 2023 :

- deuxième période de résidence à Quartier Rouge (Fellestin) avec le même groupe d'artistes : création collective d'un grand tapis, à visée narrative sur le patrimoine lainier et la culture pastorale sur le territoire sud creusois.

- sortie de résidence pendant le week-end des Journées de la Laine à Fellestin : exposition, table-ronde, discussions et échanges autour du projet et de la filière.laine locale, ouverture au public.

